



**Syndicat des Personnels  
Administratifs des  
Services Extérieurs de  
L'Education Nationale**

Montreuil,  
Le 21 novembre 2017

Jeter la suspicion sur les congés maladie, faire entrer dans les têtes que les abus sont monnaie courante, mettre en accusation les malades, « les vieux » et les retraités, « les pauvres », les chômeurs sont des tentatives pour justifier une politique d'austérité et de déréglementation infâmes. Ce sont nos droits et garanties collectifs qui sont piétinés.



6 – 8, rue Gaston Lauriau  
93 513 MONTREUIL CEDEX /  
Email : [spaseen@fo-fnecfp.fr](mailto:spaseen@fo-fnecfp.fr) /  
Site : <http://www.spaseenfo.fr>

## **Jour de carence : c'est reparti !**

L'assemblée nationale a voté cette nuit le rétablissement du jour de carence pour les arrêts-maladie des agents de la Fonction publique, sous couvert d'une « égalité » privé/public, argument déjà avancé par le gouvernement Fillon en 2012, et pour « mettre fin aux petits arrêts maladie qui désorganisent les services ».

Pour le SPASEEN-FO qui s'y oppose avec force, il s'agit bel et bien d'amputer la rémunération des fonctionnaires titulaires et des contractuels de la Fonction publique, mais le projet va plus loin. Il s'attaque à nos droits, nos acquis sociaux et notre porte-monnaie.

Le SPASEEN-FO rappelle ses positions qu'il a défendues en 2012 lors de l'instauration pour la première fois du jour de carence avant d'en obtenir l'abrogation en 2014 :

L'instauration de la journée de carence, c'est :

- une attaque sévère contre le statut qui définit les droits des fonctionnaires en matière de congés,
- une négation des effets dévastateurs des contre-réformes sur la santé des personnels,
- une véritable sanction financière à l'égard des malades, qui laisse planer le doute sur la justification même d'un arrêt-maladie.

Car chaque agent perdra la totalité de sa rémunération le premier jour de son congé maladie soit 1/30 de son traitement, mais aussi de ses primes (IAT, PFR, NBI). Un agent à temps partiel perdra donc de façon proratisée.

Le SPASEEN-FO dénonce les orientations gouvernementales qui visent à réaliser des économies sur le dos de tous les salariés, qui sont de plus en plus nombreux à ne plus pouvoir accéder aux soins dans le cadre d'un gel des salaires et d'une privatisation rampante de la Sécurité sociale.

C'est bien une attaque contre les garanties et protections collectives et individuelles qui est en marche.

Cette décision de réinstaurer le jour de carence s'inscrit pleinement dans la montée en puissance des complémentaires, mutuelles et assurances santé que certains aimeraient voir se substituer à la Sécurité sociale.

C'est la remise en question du principe de solidarité et des acquis chèrement gagnés de 1945, basé sur : cotiser selon ses moyens, bénéficier selon ses besoins.

**C'est une raison supplémentaire pour défendre la Sécurité sociale !**

**Refusons la culpabilisation ! Refusons la perte de nos droits !**

**Il faut arrêter cette politique de destruction de tous les acquis.**

**Il faut faire reculer le gouvernement !**